

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE : QUELQUES EXEMPLES



Burkina Faso

Sources :

Banque mondiale

PNUD

UbiFrance

Ministère de l'agriculture et de la pêche

FAO

CONTEXTE AGRICOLE ET RELATIONS INTERNATIONALES

RÉDACTION JUIN 2009

Principales données	Burkina Faso	France
Superficie du territoire (km ²)	274 00	551 500
Population 2007 (millions)	14,8 (+2,9 %/an)	61,7 (+0,6 %/an)
Indice de développement humain (IDH) 2006	0,372 (173 ^e rang mondial)	0,955 (11 ^e rang mondial)
PIB 2007 (Mds USD)	5,6	2 590 (6 ^e rang mondial)
Taux de croissance du PIB 2007 (%)	5,6	2,2 %
PIB/hab. 2005 (USD)	378	36 147
Part agriculture dans PIB 2007 (%)		2
Surface agricole (millions ha)	4,4	30 670
Balance commerciale 2007 tous secteurs (M USD, exports - imports)	Exportations : 0,7 Importations : 1,7 Solde : -1,0	Exportations : 539,7 Importations : 611,4 Solde : -71,7
Balance commerciale agroalimentaire 2006 (Mds €)	Exportations : - Importations : - Solde : -	Exportations : 42 Importations : 33 Solde : 9
Exportations agricoles 2008 vers l'autre pays (Mds €)	0,004 (+15,6 % sur 2007)	0,029 (-15,7 % sur 2007)

Sources : Banque Mondiale, PNUD, UbiFrance

Ce qu'il faut retenir

- Le Burkina Faso est un **pays ACP** (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et un **PMA** (Pays les moins avancés). À ce titre, il bénéficie de l'initiative européenne Tout sauf les armes.
- Le secteur agricole représente l'emploi 92 % de la population active.
- Le coton constitue la principale culture de rente du pays. Le secteur cotonnier connaît actuellement de grandes difficultés.
- Le document cadre de partenariat 2006-2010 signé entre la France et le Burkina Faso recentre la coopération sur trois secteurs prioritaires (infrastructures, éducation, eau et assainissement), deux secteurs transversaux (gouvernance, promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche) et deux secteurs hors concentration (**secteur cotonnier**, lutte contre le SIDA).

1 - Production agricole

Sur une superficie totale du pays de 274 000 km², la superficie cultivée s'élève à 4,4 Mha (16 %).

Le secteur agricole emploie 92 % de la population active. Les productions agricoles du pays restent tributaires du niveau des pluies.

Les productions comportent des céréales et des cultures de rente (arachide, sésame, soja, et **sur-tout coton**).

La production céréalière de la campagne 2007/2008, estimée à 3,74 Mt, est en augmentation de 2 % par rapport à la campagne précédente. Les besoins en mil, sorgho, maïs, fonio seront largement couverts avec un dépassement de 700 000 t. En revanche, les besoins en riz et en blé ne pourront être couverts que par les importations.

Principale culture de rente, le coton est cultivé sur 450 000 ha. Le Burkina Faso est le premier producteur de la sous-région. Le coton fait vivre environ 2 millions de personnes dans le pays.

Cependant, la production cotonnière de la campagne 2007/2008 se situe à 434 000 t contre 649 000 t pour la campagne 2006/2007. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse : des conditions climatiques défavorables, la baisse des prix (de 165 FCFA à 145 FCFA le kg), la hausse des prix des intrants, les retards de paiements aux paysans pour la dernière campagne, l'annonce tardive du prix plancher aux producteurs.

Le Burkina Faso a lancé des essais de mise en place de coton génétiquement modifié.

L'élevage au Burkina Faso

Avec des recettes estimées à 40 milliards de FCFA (61 M€) en 2006, l'élevage représente le **second poste d'exportation du pays** après le coton.

Il s'agit d'un élevage extensif, essentiellement traditionnel, dont les résultats paraissent très éloignés des potentialités réelles du pays. Il **présente des opportunités importantes de développement** dans le cadre des échanges sous régionaux. En 2006, le cheptel était estimé à 7,7 millions de têtes de bovin, 18,6 millions d'ovins et caprins et 34 millions de volailles. **Le cheptel bovin burkinabé se place au second rang des pays de l'UEMOA** en importance, derrière celui du Mali.

L'exportation se fait principalement à partir d'animaux sur pieds par la route ou par le train vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin).

Le pays est doté de trois abattoirs frigorifiques, 45 abattoirs séchoirs de brousse et des aires d'abatage dans la plupart des chefs lieu de département. La réhabilitation des installations de Ouagadougou en novembre 2004 a permis une réorganisation complète de ce secteur. Sous la tutelle d'une société de gestion, SOGEO, les

abattoirs fonctionnent aujourd'hui à plein régime. La production de viande pour l'année 2005 s'est élevée à 10 846 t pour une capacité de traitement de 20 000 t. La transformation à des fins de boucherie ou de charcuterie reste peu développée et limitée aux boucheries spécialisées de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

La filière laitière est fortement demandeuse d'équipements adaptés et de partenariats techniques et financiers.

2 - Politique agricole

Le Burkina Faso a entrepris une réforme foncière. L'avant-projet de loi portant sécurisation foncière en milieu rural, validé les 27 et 28 novembre 2008 à l'occasion d'un atelier national, introduit des dispositions innovantes :

- le texte repose sur la conciliation entre la légalité et la légitimité foncières pour prendre en compte les pratiques coutumières de gestion des terres ;
- le monopole foncier de l'État est supprimé. La terre est un patrimoine commun de la Nation réparti en trois domaines (domaine foncier rural de l'État, domaine foncier rural des collectivités territoriales, patrimoine foncier des particuliers) ;
- les droits fonciers locaux fondés sur les usages locaux sont reconnus par des conventions locales (chartes foncières) ;
- un organisme public et un Fonds national sont créés.

Le Burkina Faso élabore une **loi d'orientation sur l'élevage**.

3 - Échanges commerciaux

Le total des **exportations** agroalimentaires françaises à **destination du Burkina Faso** s'est élevé en 2008 à 29,3 M€ (en baisse de 15,7 % par rapport à 2007) pour un tonnage de 64 300 t (en baisse de 13,1 % par rapport à 2007).

Le premier poste, en volume comme en valeur, est constitué par les exportations de **céréales** (58 700 t, en hausse de 19,5 % par rapport à 2007, pour une valeur de 13,3 M€, en hausse de 34,8 % par rapport à 2007), suivi par les exportations de **produits de conserves** et d'**épicerie sèche** (6,8 M€, en baisse de 13,1 %).

Le total des **importations** agroalimentaires **en provenance du Burkina Faso** s'est élevé en 2008 à 4,2 M€ (en **hausse** de 15,6 % par rapport à 2007) pour un tonnage de 2 500 t (en **hausse** de 28,9 % par rapport à 2007).

Le premier poste, en valeur comme en tonnage, est constitué par les importations de **légumes** (1,8 M€, en hausse de 44,8 %, pour un tonnage de 1 200 t, en hausse de 93,5 %).

4 - Accords internationaux

Le Burkina Faso bénéficie du régime Tout sauf les armes (TSA), initiative adoptée par le Conseil de l'UE en février 2001, qui organise une relation commerciale asymétrique en faveur des seuls PMA en leur donnant un accès au marché communautaire en franchise de droit et de quota, à l'exception des armes, et sans condition de réciprocité.

Membre de l'OMC depuis 1995, le principal sujet d'intérêt pour le Burkina Faso dans le cadre des discussions multilatérales concerne le coton : avec le Bénin, le Mali, et le Tchad, le Burkina Faso est membre du C4, groupe à l'origine de l'initiative visant à obtenir l'élimination totale des subventions « distorsives » des pays du Nord sur le coton, en particulier des États-Unis, et une indemnisation financière pour les pertes subies.

Dans le cadre régional de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est également partie aux négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique complet avec l'Union européenne. Espéré pour la fin du premier semestre 2009, cet accord devrait consacrer une asymétrie d'ouverture commerciale en faveur des pays concernés mais également un mécanisme de transition permettant d'intégrer les deux APE (accord de partenariat économique) intérimaires signés avec la Côte d'Ivoire et le Ghana dans un accord régional englobant 16 États ouest-africains.

5 - Relations bilatérales France - Burkina Faso

Le document cadre de partenariat 2006-2010 signé entre la France et le Burkina Faso recentre la coopération sur trois secteurs prioritaires (infrastructures, éducation, eau et assainissement), deux secteurs transversaux (gouvernance, promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche) et deux secteurs hors concentration (secteur cotonnier, lutte contre le SIDA).

Actions du MAP ADEPTA et AAFEX

Dans le domaine agroalimentaire, le MAP soutient des démarches partenariales originales fondées sur le transfert d'un savoir-faire associatif au travers des actions menées par l'ADEPTA (Association pour le Développement des Échanges Internationaux des Produits et Techniques Agroalimentaires) et l'AAFEX (Association AFrique agro Export, groupement d'entreprises africaines exportatrices de produits alimentaires créée à Paris en 2002).

L'ADEPTA a organisé plusieurs missions collectives d'entreprises au Burkina Faso, en janvier 2006 et en janvier 2008.

Une entreprise burkinabé intervenant dans le secteur de l'épicerie, des fruits et légumes frais ou transformés est membre de l'AAFEX.

L'AAFEX a bénéficié depuis sa création d'un appui financier du MAP qui soutient en particulier le programme qualité de cette association visant à renforcer les démarches de sécurité et qualités des entreprises membres pour leur permettre d'améliorer leurs exportations.

Concernant le secteur de l'élevage

Le Ministère des affaires étrangères et européennes a mis à disposition un assistant technique français au Ministère des Ressources Animales jusqu'en début d'année 2007.

Le CIRDES (Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide) a bénéficié d'un financement FSP (Fonds de solidarité prioritaire) qui vient d'être clôturé.

L'AFD (Agence française de développement) conduit un projet d'appui à l'élevage. Son rayon d'action est situé dans l'est du Burkina (Boucle du Mouhoun) et il s'articule autour de 4 thématiques : appui aux organisations professionnelles, sécurisation foncière, diffusion des innovations techniques avec l'appui de l'INERA (Institut de l'environnement et de recherches agricoles), gestion des trypanosomoses.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a financé en 2007 une mission d'experts de l'Institut de l'élevage destinée à étudier la faisabilité de la création de deux laiteries à Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Le gouvernement burkinabé a décidé de conduire un processus d'élaboration d'une loi d'orientation sur l'élevage qui devrait permettre de jeter les bases de l'identification du cheptel et de la diffusion du progrès génétique.

Le MAP apporte son soutien à ce processus, notamment à travers les actions conduites par l'Institut de l'élevage ●

